



Peut connaître la date de naissance d'un enfant?

Par **olivvier**, le **08/05/2013** à **21:21**

bonjour

puis je avoir la date de naissance d'un enfant afin de me libérer d'un doute. et son acte de naissance.

merci de votre réponse

Par **moisse**, le **09/05/2013** à **12:44**

Bonjour,

On peut imaginer à vous lire que vous n'avez aucune filiation établie à l'égard de cet enfant. Vos droits se limitent à obtenir un extrait de naissance sans filiation, et selon que l'enfant soit né en France ou à l'étranger.

Vous pouvez tenter la démarche en ligne ici :<https://www.acte-etat-civil.fr/DemandeActe/Accueil.do>

Par **olivvier**, le **09/05/2013** à **14:31**

bonjour et merci

je vous trouve sévère pour vous même, vous êtes très précise.

je sousponne la mère de cet enfant de m'avoir oublié ... volontairement!

Merci